



Ville d'Illkirch-Graffenstaden

## VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Alsace Marchés Publics

### IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE MAITRE D'OUVRAGE :

Ville d'Illkirch-Graffenstaden – Monsieur Le Maire -181, route de Lyon – BP 50023 - 67401 ILLKIRCH Cedex

[www.illkirch.eu](http://www.illkirch.eu) ; [marchespublics@illkirch.eu](mailto:marchespublics@illkirch.eu)

Profil acheteur : <http://alsacemarchespublics.eu>

### OBJET DU MARCHÉ : travaux pour la réfection de la salle de hand du complexe sportif du Lixenbuhl à Illkirch-Graffenstaden

MARCHÉ COUVERT PAR L'AMP : Oui

TYPE ET FORME DE CONTRAT : Il s'agit d'un marché ordinaire.

DURÉE DU MARCHÉ ET DÉLAI D'EXECUTION : Le contrat débutera à compter de sa notification. Les travaux pourront débuter à partir du 05 juillet 2021 et devront impérativement être terminés avant le 13 août 2021. Les travaux devront être effectués d'une traite, pas d'interruption de chantier entre la dépose et la pose.

MODE DE PASSATION DU MARCHÉ : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT : précisées dans le règlement de la consultation

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES : précisées dans le règlement de la consultation.

### OFFRE ECONOMIQUEMENT LA PLUS AVANTAGEUSE APPRECIEE EN FONCTION DES CRITERES ENONCES DANS LE REGLEMENT DE LA CONSULTATION

VISITE : OUI. Elle est **obligatoire** sous réserve de non-conformité de l'offre. Elle se déroulera selon les modalités fixées à l'article 6.2 du règlement de la consultation.

### RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION

Le DCE est téléchargeable à partir du site internet suivant : <https://alsacemarchespublics.eu>

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des offres.

### RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://alsacemarchespublics.eu>

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 23 avril 2021**

Seules les réponses électroniques seront acceptées.

Les réponses devront être remises par voie électronique sur le site internet suivant : <http://alsacemarchespublics.eu>

**DELAI DE VALIDITE DES OFFRES** : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres

**MODALITES ESSENTIELLES DE PAIEMENT ET DE FINANCEMENT ET/OU REFERENCES AUX TEXTES QUI LES REGLEMENTENT** : précisées dans le règlement de la consultation.

**UNITE MONETAIRE UTILILSEE** : l'euro

**LANGUE POUVANT ETRE UTILISEE DANS L'OFFRE OU LA DEMANDE DE PARTICIPATION** : français

**REGLEMENT DES LITIGES** : Les litiges éventuels sont réglés par les lois et règlements du droit français. La personne publique contractante et le titulaire déclarent élire domicile à leurs sièges respectifs et s'en remettre au tribunal administratif de la ville de Strasbourg pour le règlement des litiges éventuels afférents au présent marché.

**DELAIS DE RECOURS :**

- **REFERE CONTRACTUEL** : à compter de la signature du marché et dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE
- **RECOURS POUR EXCES DE POUVOIR** contre les actes détachables du marché : jusqu'à la conclusion du marché et en tout état de cause, dans un délai de deux mois suivant la publication/notification de la décision attaquée
- **RECOURS EN CONTESTATION DE LA VALIDITE DU MARCHE** : dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché

**INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS** : Tribunal Administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix, 67070 Strasbourg, Tél. : 03.88.21.23.23. – Fax : 03.88.36.44.66. E-mail : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)

**DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION** : 24 mars 2021

Le Maire